



RAPPORT



République du Tchad



Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL).

Atelier de renforcement des capacités en suivi-évaluation des parties prenantes du Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Locales face aux impacts des changements climatiques

N'Djaména, Cabinet BADEC, du 08 au 09 aout 2022



N'Djaména, août 2022

I. Introduction

Il s'est tenu du 8 au 9 août 2022, au cabinet BADEC à Ndjamena (Tchad), un atelier de renforcement des capacités des parties prenantes sur les techniques de suivi-évaluation, réalisé dans le cadre du projet Renforcement de la Résilience des Communautés Locales (PRRCL) face aux impacts des changements politiques, financé par le FVC et piloté par le FNE.

Cet atelier qui a réuni une vingtaine de personnes visait à accroître la capacité technique en matière de suivi et d'évaluation des principales parties prenantes.

De façon spécifique, la formation visait à :

- Former les participants sur les concepts fondamentaux et les méthodes utilisées dans l'élaboration et la mise en œuvre de plan de S&E des programmes et projets de lutte contre le changement climatique. Ils fourniront des connaissances sur les outils et méthodes récents en S&E ;
- Présenter la méthode de suivi des projets et programmes de développement ;
- Élaborer un plan de suivi et d'évaluation ;
- Présenter les techniques de mise en place d'un système de suivi-évaluation.

II. Déroulement de la formation

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été ponctuée par deux interventions : celle de M. TAHIR ABDEL-AZIZ AWAM, Directeur du Fonds National de l'Eau et de M. IBRAHIM CHARFADINE ABDELKERIM, Point Focal du Fonds Vert pour le Climat qui a procédé à l'ouverture officielle de l'atelier.

Dans son intervention, le Directeur du FNE a rappelé les objectifs et le mandat du FNE avant de s'appesantir sur la collaboration avec le FVC dans le cadre des Readiness en cours d'exécution. Quant au Point Focal, il a rappelé les objectifs du FVC et l'importance de la finance climat dans la résilience du Tchad face aux impacts du changement climatique.

L'atelier de formation s'est déroulé à travers des présentations en plénière et s'est déroulé en deux jours selon l'agenda. Les activités suivantes ont été menées lors de l'atelier :

- Recueil des attentes des participants par rapport à la formation,
- Présentation des objectifs et programme de l’atelier,
- Les Concepts et considérations liés au suivi et à l’évaluation,
- La mise en place d’un système de suivi évaluation de projets/programmes.

La formation a vu la participation de 25 personnes venues des différents départements ministériels, des représentants des ong et des OSc.

III. Présentations :

Avant de passer aux communications l’intervenant a tenu à jauger le niveau des participants sur le concept de suivi et d’évaluation, ce qui a permis de faire ressortir quelques points saillants, qui sont :

- Pourquoi le suivi et l’évaluation sont-ils importants ?

Un système de suivi et d’évaluation qui fonctionne bien est une composante essentielle de la bonne gestion et de la redevabilité d’un projet/programme. Un suivi et une évaluation réalisés en temps opportun et fiables fournissent des informations utiles pour :

- Soutenir la mise en œuvre du projet/programme avec des rapports fiables, fondés sur des preuves, qui informent les gestionnaires et les décideurs en vue de guider et d’améliorer la performance du projet/programme,
- Contribuer à l’apprentissage organisationnel et au partage des connaissances en menant une réflexion sur les données d’expérience et les enseignements tirés, et procédant à des échanges, de façon à tirer pleinement parti de ce que nous faisons et de comment nous le faisons,
- Soutenir les principes de redevabilité et de respect des règles en montrant si notre travail a été réalisé comme convenu et selon les normes établies et les attentes des bailleurs,
- Offrir aux parties prenantes, en particulier les bénéficiaires, la possibilité de donner leur avis et leur perception sur notre travail, démontrant ainsi que nous sommes ouverts à la critique, et que nous voulons apprendre des expériences d’autrui et nous adapter à l’évolution des besoins,
- Promouvoir et célébrer notre travail en mettant en évidence nos réalisations et nos succès, ce qui influe sur le moral et contribue à la mobilisation des ressources.

1. Les concepts et considérations liés au suivi et à l'évaluation

La première communication donne un aperçu des concepts et des considérations clés du suivi et de l'évaluation, et guide le processus de planification pour une mise en œuvre efficace du suivi et de l'évaluation. Il s'agit entre autre de :

– Gestion axée sur les résultats :

La gestion axée sur les résultats est une approche globale de la gestion des projets et des programmes qui vise principalement à définir des résultats mesurables ainsi que les méthodologies et les outils à utiliser pour obtenir ces résultats. Ce mode de travail contribue à améliorer la performance et la redevabilité grâce à une logique claire.

– Qu'entend-on par suivi ?

Le suivi consiste à collecter et à analyser systématiquement l'information pour suivre les progrès réalisés par rapport aux plans établis, et vérifier leur conformité avec les normes établies. Il permet d'identifier les tendances et les schémas qui se dessinent, d'adapter les stratégies et de guider la prise de décisions relatives à la gestion du projet/programme.

– Qu'entend-on par évaluation ?

Les évaluations visent à mettre en évidence les effets de ce qui a été réalisé ; à mener une réflexion sur ces effets et à en estimer la valeur. Les constatations auxquelles elles aboutissent permettent aux gestionnaires, bénéficiaires, partenaires, donateurs et autres parties prenantes du projet/programme de tirer des enseignements et d'améliorer les interventions futures.

– Études de référence initiale et finale

Une étude de référence initiale (parfois simplement appelée « étude de référence ») est une analyse décrivant la situation initiale (indicateurs appropriés) avant le lancement d'un projet/programme, à partir de laquelle les progrès peuvent être mesurés ou des comparaisons établies. Une étude de référence finale est menée au terme du projet (elle est généralement réalisée dans le cadre de l'évaluation finale du projet) pour faire des comparaisons avec la situation initiale et mesurer le changement.

Si une étude de référence initiale est menée, elle est généralement suivie par une autre étude similaire au cours du projet/programme aux fins de comparer des données pour déterminer l'impact.

Les études de référence initiale et finale ne sont en soi pas des évaluations, mais constituent une partie importante de la mesure du changement. Elles contribuent en général à l'évaluation des projets/programmes (p. ex., évaluation finale ou de l'impact), mais peuvent aussi faciliter le suivi des changements dans les projets/programmes à long terme. Les données de référence d'une étude initiale sont utilisées à des fins de comparaison au cours du projet/programme et/ou à son achèvement (étude de référence finale) afin de déterminer dans quelle mesure les objectifs du projet/programme ont été atteints.

– **Comparaison entre suivi, évaluation, examen et audit**

La principale différence entre le suivi et l'évaluation tient au moment où ils sont réalisés et ce sur quoi ils sont centrés. Le suivi est un processus continu et tend à se concentrer sur les activités en cours. Les évaluations, quant à elles, sont effectuées à des moments précis, pour examiner comment les activités se sont déroulées et quels ont été leurs effets. Les données de suivi sont généralement utilisées par les gestionnaires pour la mise en œuvre des projets/programmes, le suivi des produits, la gestion du budget, la conformité avec les procédures, etc. Les évaluations peuvent guider la mise en œuvre (p. ex., une évaluation à mi-parcours), mais elles sont moins fréquentes et examinent plutôt les changements importants (réalisations) qui appellent une plus grande rigueur méthodologique dans l'analyse, tels que l'impact et la pertinence d'une intervention.

– **Normes et éthique dans le cadre du suivi et de l'évaluation**

Le suivi et l'évaluation comprennent la collecte, l'analyse et la communication d'informations sur des personnes. Par conséquent, il est essentiel qu'ils soient menés dans le respect de l'éthique et des lois, en accordant une attention toute particulière aux intérêts des personnes concernées.

Les normes internationales et les bonnes pratiques aident à protéger les parties prenantes, et permettent de veiller à la redevabilité et à la crédibilité du suivi et de l'évaluation.

– **Prêter attention au genre et aux groupes vulnérables**

Les activités de collecte de données, d'analyse et de compte rendu devraient être menées en cherchant à garantir une représentation équilibrée de tous les groupes potentiellement vulnérables ou marginalisés, ce qui implique d'apporter une attention particulière aux différences et aux inégalités sociales liées au genre, à la race, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à l'aptitude physique ou intellectuelle, à la religion ou à la situation socio-économique. Il est important de collecter et

d'analyser les données de telle sorte qu'elles puissent être ventilées par sexe, âge et autres distinctions sociales susceptibles d'influencer la prise de décision et la mise en œuvre du programme.

Une attention particulière devrait être accordée à une représentation équilibrée des sexes.

Le genre fait référence aux différences économiques, sociales, politiques et culturelles (y compris les opportunités) entre les hommes et les femmes. Du fait des différences sociales (genre) et biologiques (sexe), les femmes et les hommes peuvent avoir des comportements différents en matière de santé et de risques, et connaître des expériences différentes avec les services de santé. Dans la plupart des sociétés, les femmes ont, pour elles-mêmes et pour leurs enfants, un accès plus limité que les hommes aux ressources et aux services de santé, sur lesquels leur contrôle est moindre. Les normes liées au genre peuvent avoir des effets défavorables sur les hommes en leur attribuant des rôles qui encouragent les comportements à risque et la négligence quant à leur santé et à celle de leur famille.

– Réduire les biais et les erreurs

Le suivi et l'évaluation permettent de remplir l'obligation de rendre compte, et devraient donc être comptables. Cela signifie que le processus de suivi et d'évaluation doit être précis, fiable et crédible aux yeux des parties prenantes. La prévention des biais est donc un aspect essentiel du suivi et de l'évaluation.

L'exactitude et la précision d'une mesure peuvent être biaisées par l'expérience, la perception et les suppositions de l'analyste, et par les outils et les méthodes utilisées pour la mesure et l'analyse.

Réduire les biais contribue à accroître l'exactitude et la précision. L'exactitude signifie que les données mesurent ce qu'elles sont censées mesurer. Par exemple, si vous voulez mesurer les progrès accomplis lors d'une session de formation, il faut non seulement prendre en compte le nombre de participants, mais aussi procéder à un test évaluant les connaissances acquises.

La précision, quant à elle, signifie que la mesure des données peut être répétée, de manière fidèle et systématique, à des moments différents et par des personnes différentes. Par exemple, si l'on effectue, dans le cadre d'une étude de référence, une enquête visant à appréhender les comportements de la population, il faut, pour garantir la précision, mener la même enquête deux ans plus tard dans le cadre d'une étude finale.

2. La mise en place d'un système de suivi évaluation de projets/programmes

La deuxième communication présentée le deuxième jour de la formation s'appuie sur les concepts clés présentés dans la communication 1, et décrit les étapes clés du suivi et de l'évaluation de projets/programmes. Prises ensemble, ces étapes doivent guider la planification et la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation axé sur la collecte systématique, régulière et efficace d'informations sur le projet/programme, ainsi sur l'analyse et l'utilisation de ces informations.

– Rappels des étapes clés du suivi et de l'évaluation

- ✓ Les étapes du suivi et de l'évaluation sont interconnectées, et devrait être considérées comme les éléments d'un système de renforcement mutuel du suivi et de l'évaluation. Nous définissons des étapes distinctes pour aider à organiser et guider la discussion.
- ✓ La planification du suivi et de l'évaluation devrait être assurée par ceux qui utilisent l'information. La participation du personnel et des parties prenantes clés garantit la faisabilité, la compréhension et l'appropriation du système de suivi et d'évaluation.
- ✓ Commencez par planifier votre système de suivi et d'évaluation immédiatement après la phase de conception du projet/programme.
- ✓ Un système de suivi et d'évaluation d'un projet/programme s'appuie sur l'appréciation initiale et la conception du projet/programme.
- ✓ Le cas échéant, il est utile de s'appuyer sur les capacités et pratiques de suivi et d'évaluation existantes.
- ✓ Une attention toute particulière devrait être accordée aux intérêts et aux attentes des parties prenantes tout au long du processus de suivi et de l'évaluation.
- ✓ Le suivi et l'évaluation devraient être adaptés et ajustés à la situation sur le terrain tout au long du cycle de vie du projet. Les projets/programmes fonctionnent dans un cadre dynamique, et les activités de suivi et d'évaluation doivent être adaptées en conséquence. Les objectifs peuvent changer, tout comme le système de suivi et d'évaluation, qui affine ses processus et réagit aux problèmes et préoccupations qui surviennent.
- ✓ Faire le suivi et l'évaluation de ce qui est nécessaire et suffisant pour la gestion et le compte rendu.

- **Déterminer le but et la portée du système de suivi et d'évaluation**

Le but et la portée du système de suivi et d'évaluation sont définis par la réponse à la question : « Pourquoi avons-nous besoin du suivi et de l'évaluation et à quel point doivent-ils être complets ? ». Ils sont un point de référence car ils guident les décisions clés relatives, par exemple, aux besoins en matière d'information, aux approches méthodologiques, au renforcement des capacités, et à l'allocation des ressources.

- **Planifier la collecte et la gestion des données**

Après avoir défini les besoins du projet/programme en matière d'information, une collecte fiable et une bonne gestion des données doivent être mises en place afin que celles-ci puissent être efficacement analysées et utilisées comme informations. La collecte et la gestion de données sont indissociables dans la mesure où le traitement des données commence au moment où celles-ci sont collectées.

- **Planifier l'analyse des données**

L'analyse des données est le processus par lequel les données collectées (brutes) sont transformées en informations utilisables. C'est une étape essentielle du processus de planification du suivi et de l'évaluation car elle conditionne l'information rapportée et la manière dont elle sera utilisée. Il s'agit d'un processus qui est conduit tout au long du cycle du projet/programme et qui permet de donner un sens aux données collectées afin d'orienter la mise en œuvre du programme à court et à long terme. L'analyse des données peut être effectuée dès que les données sont collectées, mais également à partir des rapports de données.

L'analyse des données consiste à distinguer les tendances, les groupes ou autres liens entre les différents types de données, évaluer les résultats par rapport aux plans et aux objectifs, formuler des conclusions, anticiper les problèmes et définir des solutions et des meilleures pratiques pour orienter les décisions et favoriser l'apprentissage organisationnel. Une analyse fiable et réalisée en temps opportun est essentielle pour la crédibilité et l'utilisation des données.

- **Planifier le compte rendu et l'utilisation des informations**

Après avoir défini les besoins en information du projet/programme et la manière dont les données seront collectées, gérées et analysées, il s'agit maintenant de déterminer comment les données seront communiquées en tant qu'éléments d'information et d'en faire bon usage. Les comptes

rendus ou rapports sont la partie la plus visible du système de suivi et d'évaluation, car les données collectées et analysées y sont présentées sous forme d'informations à l'usage des parties prenantes clés. Le compte rendu ou rapport est un élément essentiel du suivi et de l'évaluation, parce que même si les données ont été très bien collectées et analysées, elles ne peuvent pas être bien utilisées si elles ne sont pas bien présentées ce qui représente un gaspillage considérable de temps, de ressources et de personnel.

– **Planifier les ressources humaines nécessaires et le renforcement des capacités**

Pour être efficace, un système de suivi et d'évaluation doit être doté d'un personnel compétent. Le plan de suivi et d'évaluation définit les responsabilités en matière de collecte de données pour chaque indicateur. Toutefois, il faut aussi désigner les personnes responsables des autres activités de suivi et d'évaluation, notamment celles qui sont liées à la gestion et l'analyse des données, à l'établissement de rapports et à la formation au suivi et à l'évaluation. Cette section résume les principales considérations à prendre en compte dans la planification du renforcement des capacités et des ressources humaines nécessaires pour assurer le suivi et l'évaluation d'un projet/programme.

– **Établir le budget**

Le mieux est de commencer à planifier systématiquement le budget du suivi et de l'évaluation au début du processus de conception du projet/programme afin qu'un financement adéquat soit alloué aux activités de suivi et d'évaluation.

IV. Évaluation de la formation

La figure 1 ci-après présente l'évaluation générale de la formation. Dans l'ensemble, 62% des participants sont très satisfaits de la qualité des animations et du contenu de la formation respectivement. Cependant, certains participants soient environ 46% ont estimé que leurs attentes ont été peu satisfaites. Tous les participants ont été peu satisfaits de la durée de la formation qu'ils estiment court. Selon ces derniers, il faut étendre la formation sur 4 à 5 jours.

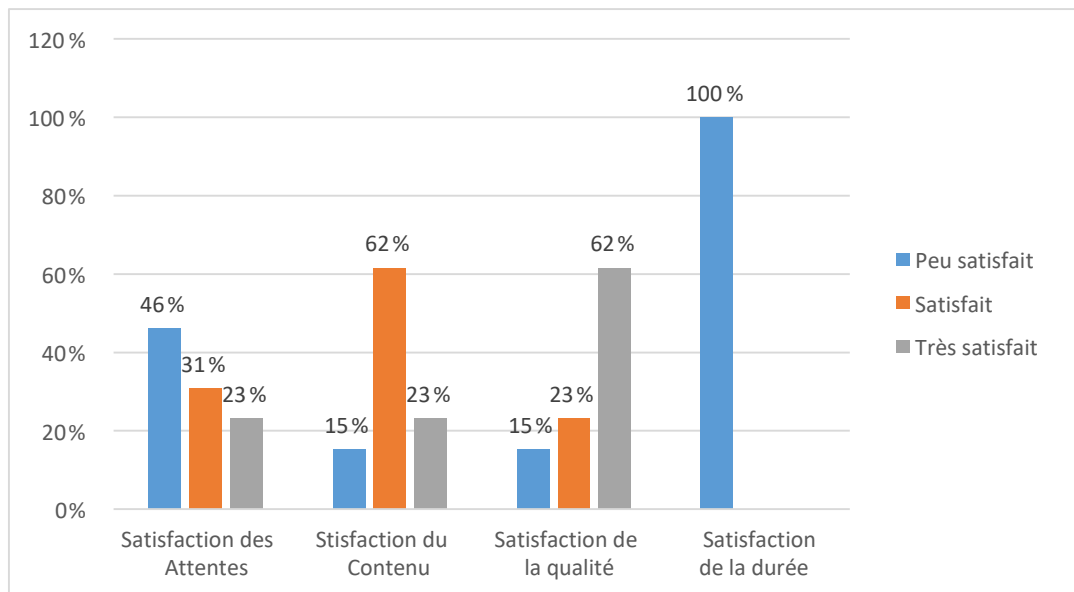


Figure 1

V. Conclusions et recommandations

La formation sur les techniques de suivi-évaluation au profit des parties prenantes, s'est très bien déroulée et a permis aux participants d'acquérir des connaissances sur la problématique du changement climatique et du suivi évaluation des projets et programme. Tout en exprimant leur satisfaction pour la formation, les participants ont exprimé un besoin d'approfondissement pour certains approches et outils pour une meilleure appropriation.

Annexe 1 : Termes de référence

1. Contexte et justification

Le Tchad est considéré comme le pays le plus vulnérable aux changements climatiques. Une combinaison de pauvreté élevée, de conflits fréquents, de systèmes de gouvernance faibles, à laquelle s'ajoutent les risques de sécheresse et d'inondations, ceux-ci font que le pays est confronté à de nombreuses urgences humanitaires et lutte notamment pour faire face aux conséquences des changements climatiques à travers une résilience des communautés à la base. Le pays connaît des conflits internes et frontaliers récurrents qui aggravent encore davantage ses vulnérabilités, en mettant sous pression les infrastructures limitées et la cohésion sociale. La géographie du pays contribue largement à sa vulnérabilité face au climat. Le Tchad est un vaste pays sans littoral qui connaît notamment de graves pénuries d'eau, ce qui pose des problèmes car la plupart des Tchadiens vivent de l'agriculture et de l'élevage de subsistance. Les populations rurales sont les plus pauvres et donc les plus exposées aux changements climatiques. Cependant, les zones urbaines sont également confrontées à des problèmes d'adaptation due notamment à l'augmentation rapide de la population. La population tchadienne est majoritairement jeune et affiche un taux de chômage élevé. La mise en œuvre d'interventions permettant le renforcement de la résilience des populations et des systèmes d'adaptation aux changements climatiques est donc une priorité.

À cet effet, le Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale à travers le Fonds National de l'Eau (FNE) avec l'appui du Fonds Vert pour le Climat (FVC) a mis en œuvre le Projet de Renforcement de la Résilience des communautés Locales face aux impacts des changements climatiques (PRRCL). Ce projet vise à améliorer la résilience des communautés locales notamment par des actions structurantes de renforcement des capacités, de sensibilisation, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une base de données climatiques et socioéconomiques fiables.

C'est ainsi que le PRRCL se propose d'organiser une série de formation de renforcement des capacités des parties prenantes sur les techniques de suivi-évaluation afin de les outiller à suivre les avancements des activités liés au climat.

2. Objectif Général

La formation relative « au Suivi et évaluation » vise à accroître la capacité technique en matière de suivi et d'évaluation des principales parties prenantes.

2.1. Les Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Former les participants sur les concepts fondamentaux et les méthodes utilisées dans l'élaboration et la mise en œuvre de plan de S&E des programmes et projets de lutte contre le changement climatique. Ils fourniront des connaissances sur les outils et méthodes récents en S&E ;
- Présenter la méthode de suivi des projets et programmes de développement ;
- Présenter les techniques de mise en place d'un système de suivi-évaluation.

3. Résultats attendus

Au terme de la formation, les participants auront une bonne compréhension des concepts de base du suivi et de l'évaluation des programmes/ projets de développement et :

- Les critères de suivi et d'évaluation axés sur les résultats projets de développement sont définis ;
- Les indicateurs de performance sont formulés ;
- La méthode de suivi des projets et programmes de développement est déterminée ;
- Le plan de suivi et d'évaluation est conçu ;
- Les techniques de mise en place d'un système de suivi-évaluation sont présentées ;
- Les méthodes de collecte, y compris les données ventilées par sexe, le traitement de l'information, la conduite des évaluations et la présentation des rapports et des revues sont présentés et discutés avec les participants.

4. Méthodologie de la formation

La démarche générale d'animation de la formation a été axée sur les échanges pratiques et le partage d'expériences. Il s'agit d'une démarche opérationnelle, orientée vers le renforcement des connaissances sur le suivi-évaluation à partir de concepts et outils clés utiles aux participants et illustrée par des exercices et cas concrets.

En vue d'assurer la participation active et dynamique ainsi que les échanges des bonnes pratiques, la méthode d'animation utilisée a été choisie de sorte à permettre aux participants de non seulement, (i) réfléchir sur l'utilité des instruments et outils du S&E présentés lors de la formation par rapport à ceux qu'ils utilisaient avant la formation dans leur travail quotidien; (ii) partager avec les autres participants leurs expériences vécues; mais aussi d'identifier ensemble les opportunités d'amélioration possible compte tenu des nouvelles connaissances collectivement acquises.

5. Date et lieu

L'atelier aura lieu du lundi 08 au 09 août 2022 au cabinet BADEC cis à Moursal (Boulevard Sao).

Annexe 2 : Liste des participants

N°	Nom et prénom	Institution	Email
1	Moussa Tchitchaou	Ministère de l'Environnement de la Pêche	moussatchit@gmail.com
2	Ali Gamane Kassim	Ministère de l'Environnement de la Pêche	gamanekaffine@gmail.com
3	Gourang Diddo	Ministère des Finances et du Budget	ngarkelo@gmail.com
4	Al-Wali Haroun Tchong-Tchong	Ministère du Pétrole et de l'Énergie	alwalyharoun@yahoo.fr
5	Mahamat Saleh Sanoussi	Ministère des mines	mssanoussi@gmail.com
6	Achim Djoumbe	Ministère du Développement Agricole	achim.djoumbe@yandex.com
7	Drenimi	Ministère du Développement Agricole	drenimi@yahoo.fr
8	Gourang bagatche	Ministère de l'Élevage et de la Production Animale	bagatchegourang@yahoo.fr
9	Mahamat Saleh Hamit	Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie	mshamit78@yahoo.f
10	Adoum Allabani	Ministère de l'Hydraulique Urbaine	allabani2@yahoo.fr
11	Saleh Moussa Mikerbi	CCIAMA	mikerbysaleh@gmail.com
12	Djimaradji Alrari	FSE	abdel_mounim_brahim@yahoo.fr
13	Ahamat Mahamat Haggar	ANGMV	ahthaggar@gmail.com
15	Abdelsalam Tidjani	Université	abdelti@gmail.com
16	Issa Mardo Djabir	CNT	imardo@yahoo.fr
17	Ibrahim Charfadine Abdelkerim	FVC	gcfund.chad@gmail.com
18	Ousmal Halimé Mayangar	FVC	hmayangar@gmail.com
19	Porgo Hounly	Fonds d'Adaptation	porgohounly@yahoo.fr
20	Aché tahar sougoudi	recojac	hadjezaraharoun@gmail.com
21	Kellou SIDICK Ali	Association pour la Promotion des femmes et Filles Du Grand Kanem	kellousidick@gmail.com
22	Alladom kaintar	Espaces Verts du Sahel (EVS)	-
23	Chonko Garba	ONG Sahel	magatours@yahoo.fr
24	Tom Brahim Mbailemdana	Cabinet IBC Tchad	
25	Djeteke Symphorien Nerambaye	APEC	sdjekete@yahoo.fr